



**HEPVS | PHVS**



Haute école pédagogique du Valais  
Pädagogische Hochschule Wallis

**Master of Arts**  
in Secondary Education

**Diplômes d'enseignement**  
pour les degrés secondaire I et/ou II

## La HEP-VS

La Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) est la seule Haute école pédagogique du canton, basée sur deux sites : St-Maurice et Brigue. Sa taille humaine, sa proximité au terrain et son drive pour l'innovation font de cette Haute école, une école unique en son genre.

La HEP-VS assure la formation des candidat-es à l'enseignement. Les titres d'aptitude délivrés pour l'enseignement sont des diplômes de niveau tertiaire, axés sur la pratique et reconnus au niveau fédéral.

### Introduction à la formation

La HEP-VS offre une opportunité unique de se former en cours d'emploi pour les degrés secondaire I et/ou II. La formation vise à former des professionnels compétents, capables de travailler avec les nombreux acteurs scolaires tout en étant soucieux d'accompagner les élèves dans leurs apprentissages et le développement de leur autonomie. La formation à l'enseignement secondaire comprend quatre formations possibles :

1. **Master secondaire I** : cette formation débouche sur une habilitation à l'enseignement dans les écoles du secondaire 1<sup>er</sup> degré (trois dernières années de la scolarité obligatoire).
2. **Diplôme secondaire II** : cette formation débouche sur une habilitation à l'enseignement dans les écoles du secondaire 2<sup>e</sup> degré général et professionnel (moyennant le certificat de formation complémentaire à la pédagogie professionnelle).
3. **Diplôme secondaire I et II** : Cette formation débouche sur une habilitation à l'enseignement dans les écoles du secondaire 1<sup>er</sup> degré (trois dernières années de la scolarité obligatoire) et les écoles du secondaire 2<sup>e</sup> degré général et professionnel (moyennant le certificat de formation complémentaire à la pédagogie professionnelle).
4. **Diplômes additionnels** : Suite à l'obtention d'un diplôme d'enseignement, cette formation complémentaire permet d'élargir l'habilitation à enseigner une ou deux disciplines supplémentaires. Pour toute information, merci de vous référer au site internet [www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch).

### Informations clés

> Nombre de crédits ECTS :

Master secondaire I :	110 crédits ECTS
Diplôme secondaire II :	60 crédits ECTS
Diplôme secondaire I et II :	110 crédits ECTS

> **Durée des études :**

Master secondaire I :	3 ans, 6 semestres
Diplôme secondaire II :	2 ans, 4 semestres
Diplôme secondaire I et II :	3 ans, 6 semestres

Chacune des formations peut être suivie avec une ou deux disciplines enseignables (variantes mono-disciplinaire [A] ou bi-disciplinaire [A et B]).

	Secondaire I	Secondaire II
Français	x	x
Allemand	x	x
Anglais	x	x
Italien		x
Espagnol		x
Latin		x
Grec		x
Mathématiques	x	x
Histoire	x	x
Géographie	x	x
Sciences de la nature (biologie, chimie, physique)	x	
Biologie		x
Chimie		x
Physique		x
Éthique et cultures religieuses	x	
Enseignement religieux		x
Arts visuels	x	x
Musique	x	x
Éducation physique	x	
Sport		x
Philosophie		x
Pédagogie / Psychologie		x
Informatique		x
Économie et droit		x
Sociologie*		x
Histoire de l'art*		x

\*Discipline à reconnaissance cantonale, uniquement en discipline B.

> **Durée des stages :**

48h semestrielles (allègement en cas d'emploi dans la discipline)

> **Type d'études :**

Formation à temps partiel, donc compatible avec un emploi (idéalement dans l'enseignement)

> **Lieu de la formation :**

St-Maurice (français)

> **Coûts semestriels :**

CHF 600.–

## Formation professionnalisante

Le plan d'études du degré secondaire pour le Master et les Diplômes secondaire II / secondaire I et II comprend 5 domaines de formation :

	Crédits ECTS		
	MASTER secondaire I	Diplôme secondaire II	Diplôme secondaire I et II
Introduction à la profession	1	1	1
Formation en sciences de l'éducation	29	17	26
Formation en didactique	Entre 12 et 24	Entre 12 et 24	Entre 12 et 24
Formation de terrain	38	18	Entre 49 et 54
Formation à la recherche et mémoire professionnel	13	-	-
Formation optionnelle professionnalisante	Entre 5 et 17	Entre 10 et 22	Entre 0 et 10
Certificat de formation complémentaire à la pédagogie professionnelle	-	Entre 0 et 10	Entre 0 et 10
<b>TOTAL</b>	<b>110 ECTS</b>	<b>60 ECTS</b>	<b>110 ECTS</b>

## Conditions d'admission

	Mono-disciplinaire	Bi-disciplinaire
Master Sec I	<p><b>Bachelor</b></p> <p>110 crédits ECTS dans une discipline enseignable</p>	<p><b>Bachelor</b></p> <p>100 crédits ECTS cumulés sur 2 branches enseignables avec un minimum de 30 crédits ECTS (respectivement 40 ECTS dans la discipline des sciences de la nature)</p>
Diplôme Sec I et II Diplôme Sec II	<p><b>Master</b></p> <p>Branche enseignable étudiée à hauteur de 120 crédits ECTS, dont 30 crédits dans le cursus de Master</p>	<p><b>Master</b></p> <p><b>Discipline A:</b> branche enseignable étudiée à hauteur de 120 crédits ECTS, dont 30 dans le cursus de Master</p> <p><b>Discipline B:</b> branche enseignable étudiée à hauteur de 90 crédits ECTS, dont 30 dans le cursus de Master</p>

**Note importante :** Des prérequis supplémentaires sont obligatoires pour certaines disciplines. Se reporter au site internet, à la section « candidatures et admissions » relatives à chacune des voies de formation, pour prendre connaissance des conditions détaillées.

## Titres délivrés

Pour enseigner au secondaire I :

- > Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I dans la ou les discipline-s étudiée-s
- > Master of Arts in Secondary Education

Le titre de Master est délivré conjointement au Diplôme d'enseignement et permet une reconnaissance académique au niveau européen grâce aux accords de Bologne.

Pour enseigner au secondaire II :

- > Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité dans la ou les disciplines étudiée-s

Pour enseigner au secondaire I & II :

- > Diplôme d'enseignement pour le degré secondaire I et pour les écoles de maturité dans la ou les disciplines étudiée-s

Ces diplômes d'enseignement délivrés par la HEP-VS sont reconnus par la CDIP (Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique). Ces titres sont valables sur l'ensemble du territoire helvétique.

## Coûts

- > Taxe d'inscription : CHF 200.–
- > Frais semestriels d'écologie : CHF 500.–
- > Contribution aux frais d'études : CHF 100.–

Les frais semestriels d'écologie et les frais d'études sont à payer à chaque semestre.

## Inscription

Les candidat-es complètent le formulaire d'inscription en ligne disponible dès décembre sur le site internet [www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)

Les inscriptions se font de mi-décembre à début février.

## Contact

Pour plus d'informations, un-e conseiller-ère aux études est à votre disposition à l'adresse suivante : [admission-secondaire@hepvs.ch](mailto:admission-secondaire@hepvs.ch)

Des séances d'information sur Teams sont régulièrement organisées par le Service académique et Conseils aux études. Pour plus d'informations et pour prendre part aux séances d'information, consultez le site internet [www.hepvs.ch](http://www.hepvs.ch)

SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT  
CONSEIL SUISSE D'ACCREDITATION  
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO  
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

Institution accréditée selon  
la LEHE pour 2021 - 2028

swissuniversities



**EFQM**<sup>®</sup>

RECOGNISED BY  
EFQM 2024



réseau d'écoles21

réseau cantonal d'écoles  
en santé et durables

valais

**Haute école pédagogique du Valais**

Avenue du Simplon 13  
1890 St-Maurice

T +41 27 606 96 00  
st-maurice@hepvs.ch

www.hepvs.ch